

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 53 (1961)
Heft: 7-8

Artikel: Hermann Leuenberger, un très jeune sexagénaire
Autor: Möri, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385201>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

53^e année

Juillet / Août 1961

N^o 7/8



Hermann Leuenberger

Hermann Leuenberger, un très jeune sexagénaire

Au cours d'une séance extraordinaire tenue le 15 juillet, à Zurich, le Comité de l'Union syndicale suisse rendit hommage à son président Hermann Leuenberger au lieu même de sa résidence et le jour de son 60^e anniversaire.

Toute la presse syndicale suisse s'est associée à cet hommage en publiant le remarquable article de la *Correspondance syndicale suisse*. Certains rédacteurs ont même mis de façon réjouissante leur matière grise à contribution pour marquer de façon personnelle l'événement. Grâce à l'amabilité de la *Solidarité*, hebdomadaire de la Fédération des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation, nos lecteurs apprécieront en tête de cet article l'image souriante et naturelle de l'alerte sexagénaire, dont la réputation s'étend bien au-delà de nos frontières et même du syndicalisme.

Un tel âge ne constitue pas un mérite en soi. Chacun y arrive tôt ou tard, si le destin le permet. Il suffit de laisser couler le temps. C'est même parfois la limite fatidique dans certaines fédérations où des fonctionnaires encore en pleine possession de leurs moyens intellectuels et physiques sont contraints par les statuts de prendre leur retraite. Heureusement que toute règle laisse entrevoir des exceptions, ce qui vaudra à la FCTA et à l'Union syndicale suisse par répercussion le grand privilège de pouvoir bénéficier encore longtemps, souhaitons-le, de la grande expérience, de la diplomatie et du sens politique avisé d'un homme en pleine maturité intellectuelle. Dans une période aussi troublée que celle que nous vivons, il fait bon savoir le gouvernail entre de bonnes mains.

L'anniversaire offre cependant l'occasion d'exprimer au serviteur fidèle et efficient la reconnaissance de la collectivité syndicale, qui n'est pas forcément ingrate, n'en déplaise à de rares désenchantés qu'on serait tenté d'acheter au prix qu'ils valent et de les revendre selon leur propre estimation!

Nous avons perdu le goût des panégyriques sans nuances qui déforment trop souvent la personnalité que l'on veut honorer plutôt que de la présenter dans sa réalité beaucoup plus attrayante d'ombres et de lumières. Car la nature humaine parfaite n'existe pas. Ce sont même souvent ce que les hommes appellent des défauts qui font la personne et contribuent à son rayonnement. Une idée qu'exprima avec une finesse inimitable le président de l'Union syndicale lui-même, lors de la commémoration d'un anniversaire analogue d'un de ses homonymes: « Ce sont les faits qui louent », a écrit La Bruyère. La carrière mouvementée d'Hermann Leuenberger est assez éloquente en elle-même pour s'abstenir des mauvaises louanges et de l'abus des superlatifs qui pénètrent aussi malheureusement dans la terminologie syndicale.

Comme tout un chacun, le président de l'Union syndicale suisse a passé par les écoles primaires et même secondaires. Voilà pour la scolarité obligatoire. Il fit ensuite avec succès un apprentissage de peintre-décorateur, comme son collègue vice-président de l'USS, notre ami Paul-Henri Gagnebin romand. Aucun effort n'est jamais perdu. On le constate à la remarquable présentation technique de l'organe de langue allemande de la FCTA, dont Hermann Leuenberger est le mentor, sinon le rédacteur responsable. A l'école de l'organisation des apprentis de la FOBB, il s'est engagé naturellement dans la voie syndicale. C'est à la FCTA qu'il adhère en 1919, à peine sorti d'apprentissage. Il est devenu chauffeur de camion à la Coopérative de consommation des deux Bâles. Puis il témoigne de ses dons d'organisateur et d'animateur aux diverses fonctions bénévoles du syndicat dans l'entreprise pour devenir président du groupe de chauffeurs de la section de Bâle de sa fédération. En 1928, il est employé de cette même section, dont il devient secrétaire en 1929. Il est appelé ensuite au secrétariat central de la FCTA à Zurich. Mais il faut gagner ses galons dans cette fédération: ce n'est que deux années plus tard qu'il sera élu en qualité de secrétaire central. En 1936, il est déjà vice-président de la fédération. A la mort de son maître spirituel Schifferstein, il est élu à titre provisoire président central. Décision qui sera confirmée de façon définitive par les instances compétentes en 1942. Sans se pousser le moins du monde, il est élu au Comité de l'Union syndicale suisse en 1937, doit il devient vice-président en 1943. A la mort d'Arthur Steiner, en 1958, il est désigné tout naturellement à sa succession de président de l'USS.

Quelques centaines de conventions collectives de travail dans la quarantaine de professions groupées à la FCTA, avec des conditions de travail sans cesse améliorées, un système de mutualité constamment perfectionné, un esprit de corps affermi dans cette petite union syndicale où les travailleurs des professions les plus diverses tirent à la même corde, sont des réalisations pratiques qui valent mieux que le vain verbiage de l'impuissance. Un travail d'équipe bien sûr, animé par un psychologue assez astucieux pour laisser à ses collaborateurs – qui sont aussi ses amis – la liberté de mouvement nécessaire pour donner avec enthousiasme le meilleur d'eux-mêmes. La même technique de la répartition judicieuse des responsabilités, tenant compte des particularités régionales, linguistiques et fédératives, aboutit naturellement au même résultat à l'Union syndicale. Les observateurs n'ont pas manqué d'en faire la constatation lors du dernier congrès de l'Union syndicale suisse de Bâle, en 1960, où le président se borna le plus souvent à dissiper rapidement les malentendus par des interventions judicieuses et brèves. Son don de la synthèse a permis d'autre part de recueillir une majorité écrasante en faveur d'un nouveau programme de travail débarrassé de

toute vaine phraséologie, basé sur l'action réaliste, d'ailleurs seule capable d'intéresser la jeunesse travailleuse, n'en déplaît aux conservateurs et aux prétendus révolutionnaires, si souvent réunis dans les mêmes personnes!

Cette ascension et cette réussite ont peut-être été facilitées par le stage d'Hermann Leuenberger à l'Académie du travail de Francfort, dit-on. C'est possible. Même s'il n'avait pas bénéficié de la science géométrique allemande, il se serait certainement imposé de la même façon, car une bonne fée l'avait gratifié de l'esprit de finesse à sa naissance. Il était marqué déjà par un tempérament du tonnerre, une intelligence toujours en éveil et une souplesse innée, qui se manifestèrent d'abord plus spécialement dans la jeunesse socialiste puis dans le parti, dans une époque très mouvementée où de tels hommes s'imposaient. Aujourd'hui encore, c'est un spéculateur de l'esprit. Sa matière grise fonctionne à une vitesse incroyable. Trop rapide parfois. Mais l'expérience qu'on acquiert avec l'âge constitue le modérateur naturel dont s'inspire l'intelligence! En tout cas, on n'a jamais pu lui reprocher de peser des ailes de mouche sur des balances à toile d'araignée, comme aurait dit Voltaire. Ses mandats politiques ne lui faisaient pas perdre de vue les objectifs précis du syndicalisme constructeur. Et puis, quoiqu'on en dise, il n'y a rien de tel que les responsabilités nouvelles pour tempérer les élans trop impétueux.

Le président de l'Union syndicale suisse est un autodidacte. Il a lu énormément. Mieux encore, il assimile remarquablement les meilleures enseignements de ses lectures. Son érudition lui permet de placer des perles dans ses discours. Ceux qui assistèrent à la séance mémorable de la Commission syndicale suisse lors du débat sur l'initiative intempestive du Napoléon de l'épicerie pour la réduction de la durée du travail sans compensation de salaire se souviendront de la manière magistrale dont il clôtura le débat. Il recourut à l'anecdote d'un voyage officiel en Suisse de l'empereur de toutes les Allemagnes qui, enchanté de l'accueil qui lui avait été réservé dans notre pays, exprima au président de la Confédération Forrer sa reconnaissance en ces termes: « Demandez-moi ce que vous voudrez, vous l'aurez! » La réponse de Forrer jaillit spontanément: « Rendez-nous Zurich! » Un éclat de rire général accueillit cette boutade savoureuse et adoucit l'atmosphère survoltée.

Parmi les activités multiples et diverses de ce président de choc, assez sage pour s'inspirer des leçons du passé et de l'expérience du présent pour préparer l'avenir, il faut mentionner l'éducation ouvrière et l'émancipation des femmes. Il doit être considéré comme l'instigateur de cette jeune Commission féminine de l'USS – dont il est encore l'inspirateur – soucieuse d'ouvrir toutes grandes les portes de la promotion ouvrière à leurs compagnes et d'amener les indifférentes à l'organisation syndicale qui défend le plus efficace-

ment leurs intérêts. C'est encore à sa clairvoyance et à son autorité que l'on doit le chapitre consacré à la promotion de la femme dans le nouveau programme de l'Union syndicale suisse, auquel nous avons déjà fait allusion.

Le dynamisme syndical d'Hermann Leuenberger se manifeste également sur le plan international.

Quant à son activité politique, nous y avons déjà fait allusion. Il a passé au Grand Conseil du canton de Zurich et réjouit encore aujourd'hui ses pairs du Conseil national par ses interventions spontanées, incisives et percutantes, inspirées par le souci d'instruire, de convaincre et non par le plaisir fallacieux de s'entendre parler.

Et l'homme dans toute cette vie? C'est le brillant causeur qui réjouit ses auditeurs. C'est l'amateur d'art silencieux qui sait admirer les beautés d'un monument. C'est aussi le mélomane qui se déplace à Schaffhouse pour écouter un concert spirituel à la cathédrale rénovée magistralement par son ami Bringolf. C'est encore l'ami simple et cordial qui ne dédaigne pas la pointe d'humour ni même, au besoin, le coup de griffe de l'ironie. Mais c'est surtout le chef de famille, fier comme Artaban de son fils de treize ans qui sera dans trente ans son bâton de vieillesse.

C'est un bienfait pour une organisation d'avoir à sa tête un esprit de finesse apte à contourner les récifs les plus rudes, mais assez brave pour affronter la bataille quand il n'y a pas moyen de faire autrement.

L'accumulation d'expériences et de responsabilités, spécialement au cours des dernières années, en ont fait un des plus sûrs soutiens de notre démocratie. C'est un grand politique dont nous sommes fiers. Il honore non seulement le syndicalisme, mais le pays.

Au nom de la *Revue syndicale suisse* et de ses lecteurs, nous le félicitons avec un retard inévitable qui n'enlève rien à la marque d'estime et d'amitié. Nous lui présentons, ainsi qu'à son épouse et collaboratrice, nos meilleurs vœux de prospérité. *Jean Möri.*

Les assurances sociales en Suisse

Conférence de M. H.-P. Tschudi,
conseiller fédéral, au congrès du Parti socialiste suisse
à Lausanne, le 3 juin 1961

Dans l'Etat moderne, les assurances sociales jouent un rôle pré-dominant. La cinquième révision de l'AVS vient de montrer avec beaucoup de netteté tout l'intérêt que la collectivité porte à la structure des institutions en ce domaine. Dès lors, il est de notre devoir d'examiner la situation actuelle des assurances sociales suisses et d'étudier les problèmes qu'elles posent.